

Bulletin Municipal

Journal municipal d'information n°28 – Janvier 2022

Bonjour à toutes et à tous !

L'après,

Nous y pensons tous. Nous qui avons l'habitude d'un futur certain, de faire des projets à l'aune d'un devenir qui se voulait radieux, nous voici confrontés à un devenir confus, imprévisible.

Une chose est sûre. L'épidémie nous a fait sentir charnellement, physiquement la nécessité de nos attachements amicaux et familiaux et l'étendue de notre interdépendance. Elle nous a rendus sensibles à l'attention aux autres et nous a montré ce qui était essentiel, l'échange.

Ces incertitudes ne doivent cependant pas entamer notre volonté de continuer à nous investir pour notre commune. Nous poursuivrons dans le même esprit au cours de l'année qui vient et nous nous efforcerons d'apporter d'autres améliorations à la vie dans notre village. Et je compte bien que chacune et chacun d'entre vous s'attachera à veiller à une application stricte des protocoles sanitaires mis en place, condition nécessaire pour sortir de cette épidémie de COVID et pouvoir croire aux jours meilleurs.

Cette année encore, nous ne pourrons pas organiser de sympathique réunion pour vous permettre de vous retrouver autour d'un verre et de discuter avec les élus. Nous le regrettons vraiment, et nous vous présentons donc ici nos meilleurs vœux, les plus sincères et les plus chaleureux, même si nous sommes contraints de vous les adresser dans les pages de ce modeste bulletin.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous une bonne santé et une heureuse année, pleine de réussites pour 2022.

Alain Roche

Sommaire

Les travaux, pages 2 et 3

Les projets, pages 4 et 5

La vie du village, pages 6 à 9

La vie pratique, pages 10 et 11

Infos pratiques, page 12



Cet automne, plusieurs réalisations ont été finalisées dans notre village :

Les aménagements de sécurité

L'intensification du trafic routier sur la RD526 dans la traversée du village de Clelles engendrait de nombreux problèmes, des difficultés de croisement et un danger permanent pour les piétons. Des aménagements de sécurité indispensables ont donc été réalisés :

- Signalisations instaurant la priorité des véhicules descendant à partir de la place de la mairie et création de zones d'attente pour les véhicules montant sur la place de l'église et pour les véhicules descendant en haut du village.

- Création de cheminements piétonniers sécurisés grâce à des marquages au sol et des plots dans les rues du centre du village et dans la rue du moulin.

- Établissement de la priorité à droite dans toute l'agglomération.

- Création d'un lieu-dit « Les Hormes » avec limitation de vitesse à 50 km/h entre la sortie de la RD 1075 et le débouché du chemin des Hormes, dans une zone qui est maintenant fortement urbanisée.



Il appartient à tous maintenant d'être prudent et de respecter ces nouvelles réglementations.

Réalisation d'un appartement dans les locaux de la mairie

Depuis la création des bureaux de secrétariat au rez-de-chaussée de la mairie, l'ancien secrétariat situé autrefois au premier étage, en face de la salle du conseil, n'avait plus de raison d'être. En quelques mois, il a été entièrement modifié et reconverti en un appartement grâce au travail et aux compétences de l'équipe des employés municipaux.

Cet appartement a rapidement trouvé un locataire.

Parking de la salle des fêtes

Une zone d'enrobé a été réalisée à proximité immédiate de la salle des fêtes. Elle permet d'éviter, les jours de mauvais temps, tous les désagréments liés à l'eau et à la boue que l'on transporte inmanquablement sous ses chaussures. Cette salle des fêtes a, à nouveau, rendu de grands services en décembre, transformée en centre de vaccination COVID.

Renforcement électrique

Pour compléter celui qui était situé place de la mairie et qui arrivait à saturation, un nouveau transformateur a finalement été installé sur la place en dessous de l'église. Même s'il supprime une place de parking, il permet à toutes les maisons du bas du village de disposer maintenant d'une alimentation en électricité fiable et constante.

La finalisation du réseau d'assainissement



Les travaux de transit des eaux usées du quartier de la salle des fêtes, de la rue du pavillon, des lotissements Champlas et Theyssonnière ont été terminés cet été et toutes ces zones sont maintenant raccordées à la station d'épuration. Les canalisations ont été implantées le long du chemin du Clausset, de la route de Gabert et ont traversé quelques propriétés avant de rejoindre la station. Le coût total de cette opération a été de 137 577,07 euros hors taxe. Ces travaux ont pu être subventionnés à 60 % par l'Agence de l'Eau et par le Département

De plus, une section très courte de canalisation a été réalisée à l'automne le long de la RD526 dans le secteur des Hormes. Ainsi la dizaine de maisons situées à gauche en montant au-dessus de la route bénéficient maintenant d'un assainissement collectif relié à la station.

Nous allons envoyer aux habitants concernés un courrier leur demandant de réaliser (si cela n'est pas encore fait) la séparation des eaux usées et des eaux pluviales afin d'assurer le bon fonctionnement de notre station d'épuration.

La rénovation du passage de la Tour

Cette ruelle a pris cet automne une nouvelle apparence : D'abord l'enrobé a été entièrement refait. En même temps tous les réseaux d'électricité et de téléphone ont été enfouis, ce qui va permettre de supprimer des pylônes gênants et disgracieux. Il reste encore à modifier quelques lampadaires en implantant des lampes à détecteur de mouvement, ce qui doit être réalisé dans les plus brefs délais.

Tout cela s'ajoute aux autres améliorations qui ont été apportées dans notre commune depuis le début de l'année : la réfection du mur Sud du cimetière, la création d'une salle des archives au premier étage de la mairie, l'isolation de la salle Sagittaire, l'adressage qui doit encore être complété, la création des jardins familiaux (dont une parcelle est toujours disponible) et de leur bassin ...



D'autres projets de travaux sont envisagés

Assainissement

Nous allons poursuivre l'amélioration de notre réseau d'assainissement et de gros investissements vont être réalisés dans le cadre d'un contrat de revitalisation rurale passée entre la commune, l'Agence de l'Eau et le Département. Ce projet va nécessiter un investissement d'environ 480 000 euros. Il s'agira de mettre en réseau séparatif et de relier à la station d'épuration le versant sud du village de Clelles. Nous profiterons de ce chantier pour renouveler le réseau d'eau potable dans ce secteur.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés et de vous associer à ce projet que nous allons lancer prochainement.

Nous allons mettre à l'étude rapidement notre schéma pour l'eau potable, ce qui nous permettra de faire le diagnostic de l'état de notre réseau et de planifier son amélioration.

Cela nous permettra aussi de pouvoir prétendre aux aides publiques.

Agrandissement de la halte-garderie

Prévu depuis longtemps, cet agrandissement n'a pu encore être finalisé. De nouvelles lois ont modifié les surfaces à consacrer obligatoirement à chaque enfant et les modalités de financement ont dû être revues plusieurs fois. Il semblerait que tous les problèmes approchent de leur solution et que la nouvelle halte-garderie puisse accueillir environ 14 enfants. Le dossier doit être approfondi sans délai et les appels d'offre vont pouvoir être rapidement lancés.



Travaux de la maison médicale

Plusieurs travaux d'entretien sont nécessaires : Le toit de cet établissement est envahi de mousse et a besoin d'une réfection, l'étanchéité de la petite terrasse devant le cabinet du médecin doit être refaite.

Il est également prévu de créer, au rez-de-chaussée de cette maison, un petit local pour les archives et aussi un petit appartement, un studio pour faciliter la vie des personnels soignants, par exemple héberger quelque temps un interne en stage.

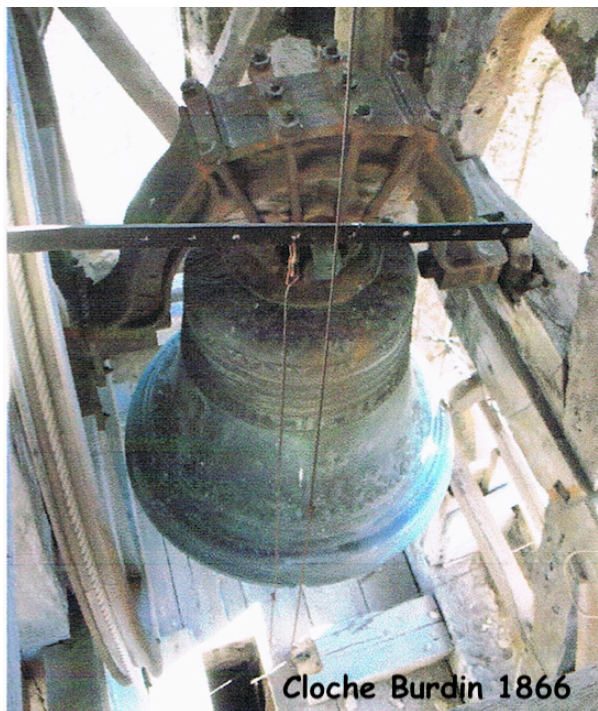
Restauration du patrimoine religieux

Les cloches du village ne sonnent plus depuis quelques temps.

Après plusieurs visites d'artisans spécialisés : horlogers et campanistes, il est apparu que de nombreuses altérations dues essentiellement à l'usure du temps affectaient les installations présentes dans le clocher : une horloge mécanique Mayet de 1911, un cylindre à carillon qui permettait de jouer des mélodies manuellement et l'ensemble des 9 cloches dont la plus ancienne du fondeur lyonnais Burdin date de 1866. Les autres provenant de la



Machine à carillonner



fonderie Paccard ont été installées en 1911. Cet ensemble campanaire est un objet mobilier classé aux Monuments Historiques depuis le 13 janvier 2014 et ne peut faire l'objet de travaux sans une autorisation des services de l'État.

Plusieurs pièces doivent être refaites ou révisées, les tringleries sont en mauvais état, les attaches des cloches menacent pour certaines de se rompre et les fixations des marteaux ne sont plus ni solides, ni correctes.

Il a donc été décidé de faire une demande d'autorisation et de subvention pour toutes ces réparations qui redonneront vie et pérennité à ces objets anciens et remarquables qui font partie du patrimoine de notre village. Il faut remercier ici l'association « Culture et Montagne », en la personne de Monsieur Perrichon, qui nous a aidés dans toutes ces démarches.

Des entreprises réputées : L'horlogerie Desmarquest de Lyon et l'entreprise Bodet-Campanaire de Saint Priest nous ont fourni des devis précis et détaillés que nous avons transmis aux services de la DRAC ainsi que des descriptifs de l'état des lieux. Des subventions assez conséquentes devraient nous être allouées si cet organisme accepte notre projet.

Une autre amélioration nous a paru souhaitable : sécuriser l'accès au premier étage du clocher où se trouvent l'horloge et le cylindre à carillon. Ce passage est une échelle vétuste et dangereuse qui est empruntée souvent par les employés municipaux pour régler l'horloge. Nous avons donc demandé également de pouvoir la remplacer par un petit escalier métallique solide qui permettrait, de plus, quelques visites de curieux.

Avant de lancer ces travaux, nous devons maintenant attendre les réponses des organismes officiels. Nous espérons que cette restauration pourra être concrétisée dans le courant de l'année et que cloches et carillon résonneront à nouveau dans notre village pour le prochain Noël.

Un bénitier ancien en marbre bleu a également été récupéré, cassé, dans les combles de l'église.

D'après les archives paroissiales, il avait été fendu par le gel et remplacé par le bénitier actuel en 1895. Restauré bénévolement par Monsieur Christian JEAN, marbrier à Saint Egrève, il a repris une belle apparence et attend de retrouver une place dans l'église.



D'autres restaurations sont envisagées : celle du four à pain, celle des jeux d'enfants dans le square sous la mairie, celle des terrains de tennis... De même la réfection du parking du moulin et le remplacement du portail du cimetière paraissent nécessaires.

Malgré les conditions sanitaires, plusieurs manifestations ont pu se dérouler cet été et cet automne :



L'Exposition artistique « Mont Aiguille le Roi » organisée entre le 24 juillet et le 8 août dans plusieurs communes du Trièves par les trois associations patrimoniales : « Culture et Montagne », « Les amis du Musée du Trièves », « Gresse-en-Vercors Histoire Patrimoine » a remporté un franc succès avec plus de 2400 visiteurs pour les 5 lieux, dont 670 à Clelles même. L'exposition d'œuvres représentant le Mont Aiguille, des dessins, des sculptures et surtout des œuvres picturales a été installée dans la salle du conseil, au premier étage de la mairie.

Une nuit des étoiles proposée par l'association ASTRIEVES le 6 août a permis des observations du ciel nocturne si intéressantes à cette période de l'année.

Un Marché des créateurs, à l'initiative du Collectif Clellois, s'est déroulé allée des séquoias, le 22 août.

Les « Rencontres photographiques du Trièves » ont également animé plusieurs lieux du village, comme la salle Sagittaire ou la ferme Bachelard, le Bistrot de la Place et le square sous la mairie.

Le forum des associations s'est tenu sur le parking en dessous de l'école le matin du 12 septembre et chacun a pu s'informer ou s'inscrire à diverses activités.

La salle Jean Giono a accueilli, le 16 octobre, le **Festival du film de pastoralisme** avec la projection de deux films suivis de débats.



Vaccination

Une séance de vaccination anti Covid a eu lieu le 9 décembre, organisée par la Communauté de communes du Trièves, avec le concours des pompiers. Dans la salle des fêtes réaménagée pour l'occasion, plus de 420 injections ont pu être pratiquées, essentiellement des doses de rappel.

Beaucoup de personnes ont pu profiter de cette opportunité de se faire vacciner au plus près de chez elles à un moment où la demande était forte et où il n'était pas évident d'obtenir un rendez-vous dans les centres officiels.

Nos remerciements aux pompiers du SDIS et aux employés de la communauté de communes qui ont contribué au succès de cette journée.



Rencontre d'automne le 21 octobre



A l'initiative de l'association « Les Amis de l'âge d'or », la salle des fêtes de Clelles a accueilli plus de 200 personnes âgées, le jeudi 21 octobre, pour un repas convivial. Toutes et tous ont apprécié de se retrouver dans une atmosphère sympathique.

Ce grand rendez-vous à destination des aînés était entièrement financé par le Département, dans le cadre de ses actions sociales en faveur des 3e et 4e âges. Madame Frédérique Puissat et madame Pascale Simone étaient présentes.

Les Colis de Noël des aînés

De petits colis avaient été prévus pour souhaiter un joyeux Noël à toutes les personnes âgées de 75 ans et plus de notre village. Ils ont été distribués par les conseillers municipaux dans la fin du mois de décembre et ce fut souvent l'occasion d'un petit échange amical et sympathique.

La Fête du 17 décembre



Une après-midi festive a été organisée conjointement par la municipalité, le sou des écoles, le comité des fêtes et le Collectif Clellois, pour fêter l'approche de Noël et la fin du premier trimestre.

Le 17 décembre en fin d'après-midi, les petits écoliers de la maternelle et des petites classes ont vu avec stupéfaction arriver dans la cour de l'école un traîneau chargé de colis dans lequel trônait le père Noël, entouré de ses lutins. Ebahis, ils l'ont vu sortir de son sac et lancer aux enfants des bonbons et des peluches multicolores. Puis la parade a descendu la route jusqu'à la place centrale où des stands de gaufres, de vin chaud, de crêpes et de bonne soupe attendaient les participants ...

Vers 18 h, un feu d'artifice a réussi à percer la brume et finalement tout le monde s'est retrouvé sous le sapin devant la mairie pour des chœurs de chants de Noël partagés.

Malgré la neige, le froid et le mauvais temps, cette soirée fut une réussite qui a apporté un peu d'animation et de joie au cœur du village dans cette période difficile.

La vie du village



L'Abattage du séquoia



Un autre événement a été vécu avec tristesse et curiosité.

A notre grand regret, un des séquoias de la majestueuse allée qui conduisait autrefois au Château Gallet a dû être abattu pour des raisons de sécurité. Il était apparu que de nombreux arbres de cette allée présentaient des branches mortes et instables qui menaçaient de tomber sur les passants.

Or ce passage est assez fréquenté et sert souvent d'emplacement à des manifestations comme des brocantes, des marchés de créateurs ou des réunions...

Une entreprise de Lalley (Perrier Lucien) spécialisée dans ce type de travaux a été contactée et est venue vérifier l'état de tous ces arbres presque bicentennaires. Un élagage de la majorité d'entre eux a suffi à éloigner le danger de chutes de branches, mais l'un des séquoias a paru dans un état très dégradé et son extrémité sommitale déjà en décomposition si bien qu'il a paru nécessaire de l'abattre pour éviter tout risque. Et malgré l'admiration éprouvée devant cet arbre vénérable, il a fallu se résoudre à cette décision.

Ce séquoia avait effectivement atteint une taille remarquable, d'environ 35 mètres de haut, et sa souche avait un diamètre d'un 1,55 mètre. L'abattage s'est déroulé en plusieurs étapes, en tronçons successifs, avec un grand professionnalisme...

Une partie de son bois va être revendue et sciée. Des planches en seront conservées et un projet de bancs publics est à l'étude. Plusieurs personnes ont souhaité récupérer des tronçons ou des branches pour réaliser des sculptures dont l'une doit être exposée à l'école

Ces séquoias ont dû être plantés aux alentours de 1860, à l'époque où s'est généralisé l'engouement pour la botanique et les variétés de plantes et d'arbres exotiques. Et où sont apparus des projets de parcs aménagés pour la promenade.



Quelques informations utiles :

Secrétariat de mairie

Mme Catherine DENIER va prendre sa retraite au 1er juin. Elle sera remplacée par Mme Gladys JOURDAN.

Mme Christèle SERVIZET s'en va et Mme Axelle ROSSAT prend sa place

Une panne de téléphone a affecté les services de la mairie ces derniers mois et nous présentons toutes nos excuses à nos concitoyens pour la gêne occasionnée.

Inscriptions sur la liste électorale

L'année 2022 sera une année électorale avec les élections présidentielles le 10 et le 24 avril et les élections législatives qui suivront au mois de juin, le 12 et le 19.

Pour les présidentielles, les inscriptions sur la liste électorale sont possibles jusqu'au vendredi 4 mars 2022, en mairie (*se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile sur la commune*) ou par internet jusqu'au 2 mars (service-public.fr).

Travaux SNCF de VIF à Aspres sur Buech du 2 janvier au 11 décembre 2022

Une opération de renouvellement des voies et de confortement des ouvrages d'art et des parois rocheuses a conduit à l'interruption du trafic entre Aspres sur Buech et Vif.

Le trajet entre Clelles et la gare de Vif est effectué en autocar avec correspondance pour Grenoble. Sauf pour certains trajets qui se feront entièrement en autocar.

Il est à noter que cet autocar desservira un arrêt place de la mairie à Clelles, à l'aller et au retour, quelques minutes avant ou après l'arrêt en gare.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter la fiche horaire de la ligne 63 GRENOBLE-GAP, à télécharger sur le site :

<https://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes/depliant>



Informations pour les impôts et la Trésorerie

Depuis le 1er septembre, la Trésorerie de Mens ayant été fermée, ses services et l'accueil du public ont été transférés au Service de Gestion Comptable de la Mure :

SGC (Service de Gestion Comptable) de LA MURE

19, avenue du docteur Tagnard, 38350 LA MURE

Tél : 04 76 81 03 31 Mail : sgc.la-mure@dgfip.finances.gouv.fr

A partir du 1^{er} janvier 2022, les guichets du **SGC de La Mure** seront ouverts à l'accueil physique des particuliers, **les lundis, mardis, jeudis, le matin de 8h 30 à 12 heures.**

Le paiement des factures locales (eau, cantine, etc..) peut être effectué chez un **partenaire agréé :**

VIVAL ALIMENTATION à Lalley

TABAC PRESSE CHALVIN, 114 Grande Rue à MONESTIER DE CLERMONT

ou par **tout autre moyen de paiement figurant sur votre facture** : paiement par internet (carte bancaire ou prélèvement), envoi d'un chèque au centre d'encaissement de Créteil ou au SGC de la Mure.

Pour **un accueil physique de premier niveau** sur vos démarches en ligne (questions simples, aide à la prise de rendez-vous, création d'un compte personnel, accès à vos documents fiscaux, paiement en ligne...), vous pouvez vous adresser à :

La Maison du Département **France services à Mens** (sur rendez-vous) au 435 rue Docteur Senebier, Tel 04 80 34 85 00, du lundi au vendredi, 8h/12h30 et 13h30/17h.

Le Bureau de poste / **France services à Monestier-de-Clermont**
142 Grand Rue, 38650 Monestier-de-Clermont – 04 76 34 36 13 / 06 33 97 55 80
le matin du mardi au samedi de 8h30 à 12h, l'après-midi les mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h, le mercredi de 14h à 16h.

Les habitants de **Clelles** peuvent utiliser l'îlot informatique de l'Agence Postale.

Pour le *calcul et/ou le paiement de votre impôt*, le **Service des Impôts des Particuliers** de Grenoble Oisans-Drac vous reçoit *sur rendez-vous* au 38 Avenue Rhin et Danube 38047 GRENOBLE CEDEX 2, Tél : 04 76 39 39 19 ou www.impots.gouv.fr, rubrique Contact.

Pour les questions concernant **votre impôt**, vous pouvez aussi contacter le 089 401 401 (appel non surtaxé).

Modifications de l'équipe des kinésithérapeutes

Messieurs Balesta et Aubert pratiquent maintenant leur activité à Mens uniquement. A Clelles intervient désormais Monsieur Olivier PUGNIET, qui exerce en tant que kinésithérapeute et aussi en tant qu'ostéopathe (Téléphone : 06 72 79 12 73). Il sera rejoint par une autre kinésithérapeute, Madame Pierra LEJEUNE à partir du 1er mars. (Téléphone : 07 68 40 18 10)

Infos COVID 19 : TESTS et vaccinations

La pharmacie Reymermier de Monestier de Clermont effectue sur rendez-vous téléphonique des tests de dépistage. Des vaccinations anti covid sont possibles sur RV le mercredi et le vendredi

Des autotests y sont en vente.

La pharmacie du Chatel à Mens pratique des tests et des vaccinations sur rendez-vous(tél).

Il est rappelé qu'on peut faire appel à une infirmière pour faire réaliser un test à domicile.

Un centre de vaccination COVID est ouvert à Mens dans les locaux de l'Espace culturel, place de la mairie. Il est ouvert du lundi au samedi de 8 heures à 12 heures et le lundi et le mercredi de 16 h à 19 heures.

Les rendez vous sont à prendre sur le site « Doctolib ».

Le marché, fermé en novembre, se tiendra à nouveau à partir du 6 mars.

Urbanisme

Permis de construire accordés :

PILLAT Manon et VALLON Arnaud, construction d'une maison

Commune de CLELLES, extension de la crèche

GAEC L'Angus et la Plume, construction d'un poulailler

PEYCHAUD Carole et PEYBERNES Ianis et, construction d'une maison

BRETON Julie, construction d'une maison



MAIRIE

1, Place de la mairie – 38930 CLELLES

Ouverture du secrétariat au public (rez-de-chaussée) :

Lundi, Mardi, Mercredi Jeudi de 9h00 à 12h00

Tél. : 04 76 34 40 89

Email : mairie.clelles@wanadoo.fr

M. Alain ROCHE, Maire, reçoit sur RDV le mardi.

Site web de la commune : www.clelles-en-trieves.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIEVES

300, chemin Ferrier

38650 MONESTIER DE CLERMONT

Site : cc-trieves.fr

Tél. Monestier de Clermont : 04 76 34 11 22

Fax : 04 76 34 13 37

Tél. Clelles : 04 76 34 44 29

Tél. Mens : 04 76 34 67 66

Email : accueil@cdctrieves.fr

M. Jérôme Fauconnier, président

Les services de la CCT

Architecte conseil :

Sur rendez-vous 04 76 34 44 29

Assistante sociale :

Sur RDV au 04 76 00 61 30

Emploi : 04 76 34 81 31

Avocat conseil :

1er lundi du mois 04 76 47 76 16

Nouveau conciliateur de justice ,RDV : 04 76 34 28 40

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DU TRIEVES

Antenne de Mens : 04 76 34 84 25

Antenne de Gresse en Vercors: 04 76 34 33 40

Antenne du Col de l'Arzelier : 04 76 72 38 31

Contact@trieves-vercors.fr

www.trieves-vercors.fr

AUTRES SERVICES

ADMR : 04 76 34 63 68 ou 06 70 04 14 69

Ecole de Clelles : 04 76 34 44 74

Halte-garderie de Clelles : 04 76 34 33 90

Trésor Public 04 76 34 63 71

Maison du département-Trièves

(Maison de services au public)

MENS (Assistante sociale, dépendance ...)

(Numéro utile pour de nombreux services et accompagnement ainsi que pour l'accès aux droits) :

04 80 34 85 00

France SERVICES, Monestier de Clermont

La Poste 04 76 34 36 13

HORAIRES DES DECHETTERIES

Mens et Monestier de Clermont:

Lundi, Mercredi Samedi

9h/11h45 et de 14h/17h15

HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE DE CLELLES

Rue du Moulin à côté du parking

Mercredi et samedi de 10h 30 à 12 h.

HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du mardi au samedi, de 9h 15 à 12h 15

SERVICES DE SANTE

MAISON MEDICALE, Place de l'Eglise

Cabinet médical

Docteurs BUFFEREAU et BERNARD :

04 76 34 18 32

Cabinet infirmiers : 04 76 34 49 37

Kinésithérapeutes :

Olivier PUGNIET : 06 72 79 12 73

Pierra LEJEUNE : 07 68 40 18 10

Isabelle DEVEAUX,

Rue du Mt Aiguille 04 76 34 20 74

Ostéopathe : Olivier PUGNIET :

06 72 79 12 73

Orthophoniste :Cécile MIR,

allée des séquoias, Tél : 06 12 52 50 18

Ambulances du Trièves : 04 76 34 18 00

Ambulances Dubourdeaux 04 76 34 68 76

ALLO...taxi – DEPANNAGE auto

Garage du Trièves, RD 1075 Clelles :

04 76 34 40 35

DUBOURDEAU Mens : 04 76 34 68 76

Taxi Blanc Catherine :04 76 34 74 32

Taxi Pelloux Cédric : 04 76 34 60 21

Garage du Vercors Mens 04 76 34 63 93

Garage du Trièves Mens 04 76 34 40 35

Meca et Wheels 06 72 35 72 94

Station-service LA REMISE :

047634 15 51

ETAT CIVIL

Naissances :

- Romane CHEVEREAU MARTRES

- Mya GADEFROY

- Basile ALFARANO

- Augustine LAMBERT

- Riley MICHEL

- Méryl MOSCONE

- Kallyas DURAND

- Salomé PEYBERNES PEYCHAUD

Clelles, Bulletin municipal, janvier 2022- N°28

Directeur de la publication : Alain ROCHE

Conception et réalisation :

Ghislaine Reymond